



Vers une fin de conflit chez AT FRANCE Bondoufle !

Nous ne pouvons que le souhaiter vivement.

Les 35 salariés « égyptiens », victimes malgré eux, ne doivent pas payer les turpitudes d'employeurs sans morale !

Voilà ce que nous avons, en préambule, rappelé à la Préfecture lors de notre rencontre de mardi matin.

Tout comme nous pensons que chacun doit prendre ses responsabilités, et si, comme le constate la Direccte, cette entreprise ne respecte pas le code du travail, et bien, qu'on les y oblige et que la loi soit respectée dans cette entreprise !

Parler de victoire pour ces salariés serait excessif, ils n'ont pour l'instant que le droit de travailler, toujours détachés du groupe italien AF INTERLOG, et ce jusqu'en juillet 2014.

Mais c'est quand même une étape importante sur le chemin d'une dignité retrouvée !

De victoire, nous pouvons en parler pour les salariés d'AT FRANCE en situation régulière, car la signature acquise pendant ce conflit auprès de l'employeur du groupe, M. Antonio Ferrari, permettra à tous de gagner sur un 13^{ème} mois, et une prime de productivité !

Mais aussi l'application de la grille salariale de la convention collective ! (sic)

Nous restons vigilants car cette entreprise que nous connaissons bien n'en était pas à un coup d'essai. Donc vigilance et actions restent à venir.

Evry, le 31 octobre 2013